

# Travailler au Manitoba



## Préparation à l'emploi

Pour pouvoir travailler au Canada, on doit avoir un numéro d'assurance sociale. Pour savoir comment s'en procurer un, visiter le [www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande.html](http://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande.html)

## Évaluation des titres de compétences

On parle d'évaluation des titres de compétences quand on compare les études suivies à l'étranger à celles du Canada. Cette évaluation aide les établissements d'enseignement, les employeurs, les ordres professionnels et les agents en immigration à comprendre le parcours éducatif de la personne formée à l'étranger, puis à déterminer ce qui équivaut, au Canada, à l'éducation et à la formation reçues à l'étranger.

Cette évaluation n'est pas toujours nécessaire. Il est préférable de s'informer de la nécessité d'une évaluation avant de poser sa candidature à un poste. Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux est l'endroit où aller.

- Pour de plus amples renseignements, visiter : [www.cicdi.ca/1/accueil.canada](http://www.cicdi.ca/1/accueil.canada)  
[www.immigraitemanitoba.com/settle-in-manitoba/credential-assessment](http://www.immigraitemanitoba.com/settle-in-manitoba/credential-assessment) (en anglais seulement)

Au Canada, l'outil pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers donne des renseignements sur les exigences relatives aux différents emplois. Il répond à des questions telles que :

- Ce poste est-il une occupation réglementée?
- Qui est l'organisme de réglementation?
- Quel autre poste peut être occupé dans ce domaine en attendant les résultats de l'évaluation des titres de compétences?
- Y a-t-il des ouvertures dans ce domaine?
- Quelle est l'échelle salariale?

- Pour en savoir plus sur une profession particulière, visiter le Guichet-Emplois du gouvernement du Canada à [www.guichetemplois.gc.ca/accueil](http://www.guichetemplois.gc.ca/accueil)

## Professions réglementées et non réglementées

Il y a deux types de professions au Canada : les professions réglementées et les professions non réglementées.

Pour travailler dans un domaine non réglementé, on n'a pas besoin de licence, de certificat ou d'autorisation spéciale. La plupart des emplois (environ 80 %) au Canada ne sont pas réglementés. Les règles et les normes relatives à ces emplois sont établies par les employeurs.

Pour travailler dans un domaine réglementé, une personne doit être approuvée par l'organisme de réglementation en charge. Ces organismes protègent le public en établissant des règles et des normes visant à assurer leur santé et leur sécurité. Ils décident de l'éducation et de la formation nécessaires pour pouvoir obtenir le droit d'exercer.

Les personnes qui ont été formées dans un pays autre que le Canada peuvent faire une demande de reconnaissance des compétences à un organisme de réglementation. Celui-ci déterminera si la personne doit ou non poursuivre ses études et sa formation ou acquérir plus d'expérience pour pouvoir être autorisée à exercer cette occupation. Il s'agit-là d'une étape que la plupart des nouveaux arrivants au Canada doivent franchir mais qui n'est pas toujours essentielle.

### Occupation

### Exemples d'occupations

#### Non réglementé

directeur financier, économiste, programmeur informatique, commis-comptable, représentant aux ventes, directeur de la vente au détail

#### Réglementé

travailleur social, infirmier, massothérapeute, électricien, plombier, ingénieur, architecte



[win.manitobastart.com](http://win.manitobastart.com)



Financé par :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Funded by:

Immigration, Refugees and Citizenship Canada

# Travailler au Manitoba



Pour en savoir plus sur les occupations réglementées, visiter : [www.cicic.ca/900/determinez\\_si\\_votre\\_profession\\_est\\_reglementee.canada](http://www.cicic.ca/900/determinez_si_votre_profession_est_reglementee.canada)

[www.immigratemanitoba.com/settle-in-manitoba/regulated-professions-and-trades](http://www.immigratemanitoba.com/settle-in-manitoba/regulated-professions-and-trades) (en anglais seulement)

Le Manitoba Institute of Trades & Technology offre des cours pour les personnes qui ont reçu une formation dans une profession ou un métier dans un pays étranger.

- Pour de plus amples renseignements, visiter le [www.mitt.ca/programs/program-listing](http://www.mitt.ca/programs/program-listing) (en anglais seulement).

## Professionnels de la santé formés à l'étranger

Les professionnels de la santé formés à l'étranger (PSFE) peuvent obtenir les renseignements dont ils ont besoin du Réseau des fournisseurs de soins de santé du Manitoba. [www.fournisseursdesoinsmb.ca/psfe.html](http://www.fournisseursdesoinsmb.ca/psfe.html)

18553478500

[info@healthcareersmanitoba.ca](mailto:info@healthcareersmanitoba.ca).

**N. B. :** En septembre 2021, l'Université du Manitoba ouvrira un point d'accès pour les PSFE. Pour en savoir plus, visiter le <https://news.umanitoba.ca/access-hub-foreign-trained-health-professionals> (en anglais seulement).

## Programmes de transition

Les programmes de transition offrent de la formation et de l'expérience de travail aux personnes formées et scolarisées à l'étranger. Ils mènent à l'obtention des licences, brevets, certificats ou agrégations requis pour pouvoir exercer une occupation réglementée.

- Pour de plus amples renseignements, visiter : <http://digitalcollection.gov.mb.ca/awweb/pdfopener?smd=1&did=24537&md=1> (en anglais seulement)

## Recherche d'emploi

De nombreux programmes et sites Web ont pour objectif d'aider les nouveaux arrivants à trouver du travail au Manitoba.

- Manitoba Start : [www.manitobastart.com](http://www.manitobastart.com) (en anglais seulement)
- Opportunities for Employment: [www.ofe.ca](http://www.ofe.ca) (en anglais seulement)
- Success Skills Centre: <https://successcentre.ca> (en anglais seulement)
- Guichet-Emplois du gouvernement du Canada : [www.jobbank.gc.ca/jobsearch/?searchstring=Manitoba](http://www.jobbank.gc.ca/jobsearch/?searchstring=Manitoba)
- Prévisions par profession pour le marché du travail du Manitoba de 2019 à 2025 : [www.gov.mb.ca/jec/lmi/pdfs/occupational-forecasts-2019-2025.pdf](http://www.gov.mb.ca/jec/lmi/pdfs/occupational-forecasts-2019-2025.pdf) (en anglais seulement)

Les centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba (CEDCM) sont de bons points de départ pour trouver du travail. En plus d'établir des connexions employeur-employé, on y offre des services tels que le counseling d'emploi et de carrière et des renseignements sur les programmes d'apprentis, d'acquisition de nouvelles compétences, de rééducation professionnelle et de formation de la main-d'œuvre.

- Pour en savoir plus sur les CEDCM, visiter le [www.gov.mb.ca/wd/ites/contact.fr.html](http://www.gov.mb.ca/wd/ites/contact.fr.html) ou composer le 1-866-332-5077.

Manitoba Start trouve favorise les contacts entre les employeurs à la recherche d'employés et les nouveaux arrivants à la recherche d'emplois et offre à ces derniers divers services d'aide au développement de carrière. Pour en savoir plus, visiter le [www.manitobastart.com](http://www.manitobastart.com) ou composer le 204 944-8833.

Le Guichet-Emplois est un outil de recherche d'emploi et une source de renseignements sur la formation et la carrière. Pour en savoir plus, visiter le [www.jobbank.gc.ca/jobsearch/?searchstring=Manitoba](http://www.jobbank.gc.ca/jobsearch/?searchstring=Manitoba)

## Bénévolat

Le bénévolat est une excellente façon de rencontrer des gens et de contribuer à sa communauté. Il peut aussi aider à :

- améliorer ses compétences langagières
- se faire des amis
- obtenir de l'expérience de travail au Canada
- mieux connaître la culture canadienne

Les nouveaux arrivants qui étudient au niveau secondaire peuvent obtenir des crédits pour leur bénévolat.

Les bénévoles sont bienvenus dans de nombreux endroits, notamment les services d'établissement, les centres communautaires, les écoles, les organismes caritatifs, les hôpitaux et les foyers pour personnes âgées.

- Pour trouver des occasions de bénévolat, visiter Bénévoles Canada à [www.volunteer.ca](http://www.volunteer.ca) ou Volunteer Manitoba (en anglais seulement) à [www.volunteermanitoba.ca](http://www.volunteermanitoba.ca)

Pour trouver des possibilités de bénévolat au sein d'organismes à but non lucratif, visiter Charity Village (en anglais seulement) à [www.charityvillage.com](http://www.charityvillage.com)

Pour trouver des possibilités de bénévolat au sein du gouvernement, visiter le [www.gov.mb.ca/wd/virtualcentre/jobseekers/volunteering.html](http://www.gov.mb.ca/wd/virtualcentre/jobseekers/volunteering.html) (en anglais seulement).

## Droits en milieu de travail

Les travailleurs ont droit à des lieux de travail sûrs et équitables. Leurs droits sont protégés par la Loi sur la sécurité et l'hygiène au travail. Pour en savoir plus, visiter le [www.safemanitoba.com](http://www.safemanitoba.com) (en anglais seulement).

### Loi sur les normes d'emploi

Le personnel des Normes d'emploi aide les employeurs et les employés à comprendre leurs droits et leurs responsabilités en milieu de travail. Pour en savoir plus, visiter le [www.gov.mb.ca/labour/standards/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/labour/standards/index.fr.html) ou composer le 204 945-3352 ou le 1-800-821-4307.

## Commission des accidents du travail

La Commission des accidents du travail promeut la sécurité et la santé sur les lieux de travail du Manitoba. Son mandat est de s'assurer que personne ne se blesse ou ne tombe malade au travail et d'aider ceux qui le font à se rétablir et à retourner au travail. De la compassion et du soutien sont donnés aux employés et aux employeurs. Pour en savoir plus, visiter le [www.wcb.mb.ca](http://www.wcb.mb.ca)